[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 42

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Troisième Année N° 42 1er Novemb. 1903

Abonnement
Suisse:
Un an. Fr. 6.—

LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement
Etranger:
Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:
E. JAQUES-DALCROZE et H. MARTEAU
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS
VEVEY

Avis à nos lecteurs.

*A partir du 1er novembre la « Musique en Suisse » publiera dans chaque numéro des articles sur l'**Education musicale**, parmi lesquels une série intitulée: « Conseils aux petits musiciens » de M. **E. Jaques-Dalcroze**, articles destinés à développer chez l'enfant, l'instinct de la compréhension musicale, à exposer les principes du style et les moyens de corriger certains défauts naturels.*

La musique pour chœurs d'hommes et l'éducation musicale.

(Suite.)

L'extension des chœurs d'hommes dépend d'une manière plus directe encore de ces nouvelles circonstances sociales. Cela résulte d'autant plus impérieusement de ces circonstances que la raison musicale qui avait rendu nécessaires les grands chœurs mixtes n'existait pas ici.

On est certain de ne pas se tromper en affirmant que la cause intime et profonde de la fondation des chœurs d'hommes doit être cherchée dans les besoins de sociabilité qu'on éprouvait alors. Il ne faut pas, dans l'histoire de la musique, s'en tenir uniquement aux conceptions purement idéales. Comme les Germains d'autrefois, les Allemands de la fin du XVIIIme siècle aimaient à s'asseoir ensemble pour « heumer le piot » et écouter des chants et des discours.

Il est facile de comprendre comment, après l'activité déployée dans une académie de chant, on désirait continuer à s'entretenir librement et gaiement. Le nom de *Liedertafel* donné aux vingt-quatre membres de l'académie de chant à Berlin fondée le 20 décembre 1808, sous la présidence de Zelter, manifeste suffisamment ce besoin de sociabilité. De même, en Angleterre, au XVIIIme siècle déjà, des clubs avaient été fondés.

Les membres de cette première *Liedertafel* étaient recrutés exclusivement dans les rangs des compositeurs, des poètes et des chanteurs de profession. Cette association artistique montre bien le but de sociabilité qu'elle poursuivait, exactement comme la *Liedertafel* de Magdebourg, fondée en 1818 et composée elle aussi de chanteurs de profession. On voulait ainsi échapper au travail pénible des répétitions prolongées et goûter des plaisirs de société assaisonnés de quelques chants. Comme il n'y avait pas de littérature musicale qui répondît au but de ces premières associations, on la créait soi-même et les membres apportaient des chants